

## Documents de candidature

Vous devez télécharger vos documents en format électronique afin de compléter votre candidature.

Si vous êtes admis, vous devrez apporter certains de vos documents **originaux** lorsque vous arriverez à l'IHEID pour vous immatriculer au début de l'année académique. Vous recevrez les instructions ultérieurement.

Si votre admission est **conditionnelle**, la condition étant la preuve de vos **connaissances linguistiques**, vous devrez télécharger votre certificat de langue avant le **30 mai**.

Si votre admission est **conditionnelle**, la condition étant la **réussite de votre programme d'études** en cours, vous devrez télécharger les relevés de notes finaux et le diplôme avant le **10 septembre**.

### ***Tous les candidats***

- Lettre de motivation comprenant les raisons pour lesquelles vous souhaitez étudier à l'Institut (800 mots au maximum, en anglais ou en français).
- Curriculum vitae (en anglais ou en français).
- Relevés de notes officiels relatifs à chaque année d'études universitaires, accompagnés de l'échelle de notation et de valeur (crédits).  
Une traduction certifiée en anglais est requise pour tout document rédigé dans une langue autre que l'anglais, le français, l'allemand, l'italien ou l'espagnol.
- Copie des diplômes universitaires et des titres obtenus (avec une traduction certifiée, si nécessaire).
- Certificat d'anglais (le cas échéant).
- Copie de la page des données personnelles (noms, nationalité) de votre passeport.
- Deux lettres de recommandation académiques :

Vous devrez fournir les noms et les adresses électroniques professionnelles, soigneusement vérifiées, de deux référents. L'Institut les contactera pour leur demander de soumettre leurs lettres de recommandation.

Il est préférable de soumettre des recommandations académiques ; toutefois, nous pouvons accepter des recommandations professionnelles si vous avez terminé vos études universitaires depuis longtemps.

*Il est de votre responsabilité de vérifier en ligne si vos référents ont bien soumis leurs lettres de recommandation dans les délais impartis et, si nécessaire, de les relancer.*

**Candidats aux programmes d'économie  
(Master ou doctorat en économie internationale, doctorat en  
économie du développement)**

- Résultats du GRE (Graduate Record Examination) (test général)  
Code institutionnel ETS: 2258, département: 1804 (Economie internationale)  
ou 1899 (Economie du développement)

Un score GRE est requis pour toute candidature au doctorat en économie (Economie internationale et Economie du développement).

Pour les candidats au Master en Economie internationale, le GRE n'est pas obligatoire. Il est toutefois recommandé en l'absence d'autre preuve de compétences quantitatives. En cas de doute, les candidats peuvent contacter le département d'économie directement, au [ei@graduateinstitute.ch](mailto:ei@graduateinstitute.ch)

**Candidats au doctorat : documents supplémentaires**

- Copie du mémoire de master, en anglais ou en français.  
Si un mémoire n'était pas requis pour votre programme de master, merci de soumettre un rapport de recherche préparé dans le cadre de votre programme de master. Si votre document a été rédigé dans une autre langue que l'anglais ou le français, merci de soumettre une brève traduction (env. 5 pages) en adjonction du document dans sa langue originale.
- Copie de votre projet de thèse (voir instructions) contenant un titre provisoire et une description de la problématique qui sera étudiée. Votre projet peut être en anglais ou en français.

**Candidats au master dual avec Harvard Kennedy School :  
documents supplémentaires**

- Preuve d'une expérience professionnelle rémunérée, à plein temps, d'au moins sept ans. Les stages et internats ne sont pas pris en considération.

**Candidats à une aide financière**

*L'identité des demandeurs d'aide financière, ainsi que les documents relatifs à cette demande, ne sont pas visibles pour les comités de sélection à l'admission.*

- Lettre de motivation comprenant une explication du besoin financier.
- Copie des plus récents avis de taxation, ou déclarations d'impôts, concernant vous-même ainsi que vos parents / conjoint-e.

*Si les documents d'imposition ne sont pas disponibles, merci d'en fournir l'attestation officielle, ainsi que les documents suivants :*

- Justificatifs de revenu pour vous et pour vos parents / conjoint-e : contrat d'emploi indiquant le salaire ou les derniers certificats de salaire.
- Relevés bancaires indiquant les montants disponibles.
- Justificatifs de toute autre source de revenu : épargne, annuités, investissements rémunérés, contributions familiales etc.
- Justificatif de toute autre aide ou bourse accordée.